



Agence Départementale de l'Habitat et du Logement

AVEC L'ANAH
ET LE
DÉPARTEMENT
DU GARD

jusqu'à 63 500 €
d'aides
pour vos travaux
(selon coût et typologie)

**Habiter mieux
chez moi
C'est possible
et ça change la vie !**

**En 2 clics ou un coup de fil, un conseiller
vous accompagne gratuitement dans votre projet de :**

- > rénovation énergétique,**
- > adaptation de votre logement.**



Vous êtes propriétaire occupant de votre logement

- > Vous souhaitez faire des **travaux de rénovation énergétique**,
- > vous désirez l'**adapter** à votre **handicap ou à votre âge**
- > vos ressources entrent dans la catégorie modeste ou très modeste de l'ANAH

Avec le programme Habiter Mieux

- > Vous bénéficiez d'un financement **entre 60 et 80% des travaux HT** dans la limite de 70 000 € HT de travaux,
- > et d'un **accompagnement personnalisé et gratuit** par un opérateur-conseil.



Les conditions pour en bénéficier



- > Vos revenus n'excèdent pas les plafonds de ressources

Consultez votre revenu fiscal de référence sur votre dernière feuille d'impôts.

Scannez le QR code ci-contre pour connaître les plafonds de ressources.

- > Votre logement a plus de 15 ans.
- > Pour la rénovation énergétique : les travaux doivent permettre au logement de bénéficier d'au minimum 2 sauts de classe énergétique exemple : de E à C.

Contactez-nous :

Soliha Méditerranée

Tél. : 04 66 21 92 70

(mardi et mercredi de 9h à 12h, le jeudi de 14h à 17h)

habitermieux@solihamediterranee.fr

Pour tester votre éligibilité et déposer votre dossier :

monprojet.anah.gouv.fr

